

**Monsieur Gérard Brun**  
Directeur du personnel  
Groupe Dauphiné Libéré

Veurey, le 28 septembre 2004

**Objet : Délégué syndical PSE**

Monsieur,

En application des textes en vigueur et de la Convention collective de La Presse du Sud-Est, nous vous informons que notre organisation syndicale a désigné, à compter de ce jour :

**M. Gilles Trefou**

**Délégué syndical Filpac-CGT à La Presse du Sud-Est**

**en remplacement de M. Jean-Loup Vallon**

Nous vous prions, en conséquence, de bien vouloir lui faire parvenir tous les éléments et courriers afférents à sa fonction.

Nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Eduardo Morgan-Tirado**

Secrétaire général  
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

M. HP Guilbert,  
Direction Départementale du Travail,  
Filpac-CGT Paris,  
Affichage